

VisioAccueil

mes démarches administratives à côté de chez moi

- Démarches
- Services publics
- Formulaires
- Accompagnement

- Proximité
- Simplicité
- Rapidité
- Confidentialité

Rugles



Ville de
RUGLES



MAIRIE DE FRANCE
Café de France



l'Assurance
Maladie
EURE

DÉPARTEMENT DE
L'EURE



pôle emploi

L'essentiel
et plus encore



sans commune mesure
services

Le Visio-accueil mode d'emploi



- *Bonjour Madame Durand, que puis-je pour vous ?*
- *Je viens de déménager dans un appartement de la rue Georges-Clemenceau, à Rugles et je voudrais savoir comment ça se passe pour mon allocation logement...*
- *Eh bien, nous allons regarder ensemble...*

Mme Durand avait rendez-vous avec M. Lemoine, technicien conseil à la Caf de l'Eure... au Visio-accueil de Rugles. Il ne lui a fallu que quelques minutes pour se rendre à l'espace Multimedia où est installé le Visio-accueil. Mme Durand et M. Lemoine se parlent par écran interposé, comme s'ils se trouvaient dans le même bureau.

Comment la rencontre a-t-elle pu avoir lieu ? Mme Durand a d'abord appelé l'animateur du Visio-accueil au n° 02.32.24.96.80. Celui-ci lui a communiqué la date et l'heure du rendez-vous avec le technicien conseil de la Caf.

Le Visio-accueil permet un contact simple, convivial et confidentiel avec un conseiller d'un service public afin de régler un dossier, compléter une demande, solliciter un renseignement ou s'échanger des documents.

● **Pour qui ?**

Les habitants de Rugles et des communes alentour.

● **Quels services publics ?**

Conseil général de l'Eure, Caisse d'allocations familiales (CAF), Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Mutualité sociale agricole (MSA), Pôle emploi.

● **Où ?**

A Rugles, place de la Maison des Services, dans un lieu garantissant la confidentialité des échanges.

● **Quand ?**

Les rendez-vous ont lieu en fonction des permanences des différents services publics.

● **Comment ?**

Appelez l'animateur au 02.32.24.96.80. Il fixe avec vous un rendez-vous avec l'organisme concerné et vous accompagne dans vos démarches le jour du rendez-vous.